NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2610004 - Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2610004

1.3 Appellation du site

Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1.4 Date de compilation

30/09/1986

1.5 Date d'actualisation

31/07/2005

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193930

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,01667°

Latitude : 47,175°

2.2 Superficie totale

14086 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
18	Cher	42 %
58	Nièvre	58 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
18007	APREMONT-SUR-ALLIER
18012	ARGENVIERES
18020	BANNAY
18025	BEFFES
18026	BELLEVILLE-SUR-LOIRE
18032	BOULLERET
58044	CELLE-SUR-LOIRE
58051	CHALLUY
18049	CHAPELLE-MONTLINARD
58059	CHARITE-SUR-LOIRE
58072	CHEVENON
58086	COSNE-COURS-SUR-LOIRE
18074	COUARGUES
18075	COURS-LES-BARRES
18082	CUFFY
58117	FOURCHAMBAULT
58121	GARCHIZY

58124	GERMIGNY-SUR-LOIRE
58126	GIMOUILLE
18110	HERRY
58134	IMPHY
18118	JOUET-SUR-L'AUBOIS
58138	LANGERON
18125	LERE
58144	LIVRY
58155	MARCHE
18139	MARSEILLES-LES-AUBIGNY
58158	MARS-SUR-ALLIER
58160	MARZY
18146	MENETREOL-SOUS-SANCERRE
58164	MESVES-SUR-LOIRE
18155	MORNAY-SUR-ALLIER
58187	MYENNES
18164	NEUVY-LE-BARROIS
58193	NEUVY-SUR-LOIRE
58194	NEVERS
58215	POUILLY-SUR-LOIRE
58225	SAINCAIZE-MEAUCE
58238	SAINT-ELOI
18220	SAINT-LEGER-LE-PETIT
18233	SAINT-SATUR
18241	SANCERRE
58273	SAUVIGNY-LES-BOIS
58278	SERMOISE-SUR-LOIRE
18257	SURY-PRES-LERE
18262	THAUVENAY
58295	TRACY-SUR-LOIRE
58298	TRONSANGES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (58%)
Continentale (42%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A005	*Podiceps cristatus*	w	1	33	i	P	DD	D			
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	w	103	533	i	P	G	B	B	C	B
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	r	15	60	p	P	M	C	B	C	B
B	A025	*Bubulcus ibis*	w	0	44	i	P	M	C	B	C	B
B	A026	*Egretta garzetta*	r	10	20	p	P	M	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	w	12	81	i	P	P	D			
B	A030	*Ciconia nigra*	c	0	10	i	P	M	C	B	C	B
B	A031	*Ciconia ciconia*	r	17	17	p	P	M	C	B	B	B
B	A031	*Ciconia ciconia*	c	1	70	i	P	M	B	B	B	B

B	A036	*Cygnus olor*	w	2	38	i	P	P	D			
B	A041	*Anser albifrons*	w	4	18	i	P	P	D			
B	A043	*Anser anser*	w	0	154	i	P	P	D			
B	A052	*Anas crecca*	w	3	1046	i	P	P	D			
B	A053	*Anas platyrhynchos*	w	592	1732	i	P	P	D			
B	A054	*Anas acuta*	w	0	8	i	P	P	D			
B	A059	*Aythya ferina*	w	0	31	i	P	P	D			
B	A061	*Aythya fuligula*	w	0	18	i	P	P	D			
B	A067	*Bucephala clangula*	w	0	13	i	P	P	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	r			i	P	DD	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r			i	P	DD	D			
B	A074	*Milvus milvus*	w			i	C	DD	B	B	C	B
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	0	1	p	P	M	D			
B	A098	*Falco columbarius*	w			i	P	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	w			i	P	DD	D			
B	A125	*Fulica atra*	w	0	107	i	P	P	D			
B	A127	*Grus grus*	w	1048	5340	i	P	P	B	B	C	B
B	A127	*Grus grus*	c	20	500	i	P	P	A	B	C	B
B	A132	*Recurvirostra avosetta*	c			i	P	DD	D			
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	r	10	30	p	P	P	C	B	C	B
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	c	100	100	i	P	M	C	B	C	B
B	A136	*Charadrius dubius*	r	100	290	p	P	M	B	B	C	B
B	A136	*Charadrius dubius*	c			i	P	DD	B	B	C	B

B	A140	*Pluvialis apricaria*	w	0	2000	i	P	DD	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	w	0	3129	i	P	M	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	r			i	P	DD	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	c			i	P	DD	D			
B	A153	*Gallinago gallinago*	w	0	24	i	P	P	D			
B	A160	*Numenius arquata*	w	0	82	i	P	M	C	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	r	1	5	p	P	M	D			
B	A160	*Numenius arquata*	c	50	150	i	P	M	D			
B	A162	*Tringa totanus*	c			i	P	DD	D			
B	A164	*Tringa nebularia*	c			i	P	DD	D			
B	A165	*Tringa ochropus*	w	0	12	i	P	P	D			
B	A165	*Tringa ochropus*	c			i	P	DD	D			
B	A168	*Actitis hypoleucos*	r	3	9	p	P	M	C	B	C	B
B	A168	*Actitis hypoleucos*	c			i	P	DD	B	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	r	60	160	p	P	G	C	B	C	B
B	A197	*Chlidonias niger*	c			i	P	DD	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	r	20	30	p	P	M	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	r	15	35	p	P	M	D			
B	A246	*Lullula arborea*	p			i	P	DD	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r			i	P	DD	D			
B	A734	*Chlidonias hybrida*	c			i	P	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	w	20	70	i	P	M	C	B	C	B
B	A773	*Ardea alba*	c	35	190	i	P	M	B	B	C	B

B	A855	*Mareca penelope*	w	0	130	i	P	P	D			
B	A857	*Spatula clypeata*	w	0	13	i	P	P	D			
B	A861	*Calidris pugnax*	w			i	P	DD	D			
B	A885	*Sternula albifrons*	r	50	100	p	P	G	B	B	C	B
B	A889	*Mareca strepera*	w	0	27	i	P	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	128		cmales				X		X	
B		*Merops apiaster*			i	P						X
B		*Riparia riparia*	200	1000	p	P						X
B		*Lanius senator*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	31 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	17 %
N14 : Prairies ameliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N26 : Forêts (en général)	20 %

Autres caractéristiques du site

Ce site Natura 2000 d'orientation nord-sud inclut les deux rives de la Loire sur un linéaire d'environ 80 Km et les deux rives de l'Allier sur environ 20 kilomètres dans le département de la Nièvre et du Cher. Il appartient majoritairement au secteur dit de la « Loire moyenne » qui s'étend du Bec d'Allier à Angers. Cet ensemble est également nommé « Loire des îles ». La rencontre de la Loire et de l'Allier se traduit pas une modification important de la morphologie fluviale de la Loire.
Du point de vue des milieux, le corridor fluvial se caractérise par une mosaïque de milieux (landes sèches à humides, pelouses sableuses, grèves, boisements alluviaux de bois tendres et/ou de bois durs) générant une importante biodiversité, tant animale que végétale.

Vulnérabilité
: Facteurs d'évolution naturelle :

· Les fortes crues de printemps font fluctuer le succès de la reproduction des Sternes, Oedicnème et Martin-pêcheur, espèces qui se sont adaptées naturellement en étalant sur plusieurs années leurs stratégies de renouvellement de population.
· Par contre, suite aux modifications du régime hydraulique et après l'arrêt du pâturage, les habitats ouverts se boisent spontanément et progressivement. Si cette évolution générale favorise les espèces forestières, elle condamne les oiseaux inféodés aux surfaces de graviers, aux pelouses, aux prairies et aux zones humides des annexes de la Loire et de l'Allier.

Facteurs d'évolution liés aux activités humaines :

· La fréquentation des bords de la Loire et de l'Allier pour la pêche et la chasse est ancienne et, du fait des dates de pratique, n'affecte pas la reproduction des Sternes. Par contre, l'usage grandissant de la rivière par les loisirs (canoë
), avec parfois une circulation motorisée, multiplie les risques de dérangement notamment au début de l'été, période sensible en cas de ponte après des crues printanières.
· Malgré un changement récent de politique d'aménagement, les travaux lourds comme les barrages ou les enrochements de berge, les extractions dans le lit mineur, en amont comme en aval, ont altéré les conditions d'écoulement de la Loire et de l'Allier. La qualité des habitats vitaux pour les espèces d'oiseaux inféodées à la rivière s'en trouve compromise et dépend de travaux réguliers (déboisements des grèves par exemple).
· Les boisements naturels de bord de cours d'eau (ripisylves) sont encore bien conservés ; il faut veiller à limiter leur remplacement par des peupleraies ou leur défrichement à des fins agricoles.

· Les pelouses sèches sur sol sableux ou les prairies fraîches sur sols hydromorphes régulièrement soumises aux inondations sont exploitées traditionnellement par le pâturage extensif. L'évolution de ces dernières décennies montre d'une part un abandon des parcelles les plus ingrates, qui sont gagnées par les buissons ou sont boisées en peupliers, d'autre part une intensification des pratiques, par mise en culture. Dans les deux cas, les habitats sont moins favorables aux oiseaux de la directive.

4.2 Qualité et importance

En termes de nidification, le site présente un intérêt ornithologique remarquable puisqu'au moins 12 espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux viennent s'y reproduire à la belle saison.
Ce sont en particulier plusieurs dizaines de couples de Sternes naines de Sternes pierregarin qui nichent en colonies sur les îlots du lit mineur.
Le site inclut par ailleurs des secteurs de prairies qui constituent des milieux de vie essentiels pour la Pie-grièche écorcheur, espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux.

Quant aux phénomènes migratoires, le site est un axe privilégié de migrations pour de nombreuses espèces, en particulier des espèces aquatiques, mais un certain nombre de rapaces et de petits passereaux sont également réguliers et communs au passage. Trois espèces sont plus particulièrement remarquables au regard de leurs effectifs : la Grue cendrée (effectifs estimés à plusieurs dizaines de milliers d'individus), le Balbuzard pêcheur (50 à 250 individus) et le Milan royal (50 à 200 individus). Cette caractéristique du site renforce encore la proposition d'extension à l'ensemble du linéaire de la Loire et de l'Allier.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
H	J02.02	Extraction de sédiments (vase,)		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A09	Irrigation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I

M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	C01.01.02	Extraction des matériaux de plage		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	E02.01	Usine		I
M	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A05.01	Elevage		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	K01.01	Erosion		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public fluvial	%

4.5 Documentation

Roche, J. et al (1993) Diversité et valeur patrimoniale des peuplements d'oiseaux nicheurs de la Loire sur l'ensemble du cours. 55p.

SOBA Nature Nièvre (1994) Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre. 191p.

Conseil Aménagement Espace Ingénierie (2004) Etude complémentaire sur les ZICO AE01, CE20, CE21 et CE17. Définition d'un périmètre pour une future ZPS sur la Loire et l'Allier en régions Centre et Bourgogne. 42p. + cartes + annexes.

Lien(s) :
http://www.pole-gestion.fr/
https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	5 %
32	Site classé selon la loi de 1930	15 %
36	Réserve naturelle nationale	13 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	5 %
55	Réserve de pêche	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé du Bec d'Allier	*	15%
38	APPB de l'île aux sternes de Nevers	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espace naturels de la région Centre-Val de Loire

Adresse : 44 rue du Puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire

Courriel : florence.delaroche@cen-centrevaldeloire.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0510861&DOCBASE=IFD_SIDE

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation